

COMITÉ CONSULTATIF CANAL D'ORLÉANS

26 mai 2023



TERRITOIRE D'INNOVATION

WWW.LOIRET.FR



ORDRE DU JOUR

- Programme d'aménagement
 - Sécurité des biens et des personnes
 - Restauration du patrimoine
 - Valorisation touristique
- Modalités d'exploitation
 - Organisation générale de l'Agence d'exploitation
 - Plan de fauchage écologique et raisonné
 - Traitement de la Jussie sur le bief d'Orléans
- Développement touristique et « Loiret au fil de l'eau »
 - Marque Canal d'Orléans
 - Maisons éclusières
 - Bases de loisirs
 - Animations estivales
 - Outils de communication

ORDRE DU JOUR

- Programme d'aménagements
 - **Sécurité des biens et des personnes**
 - Restauration du patrimoine
 - Valorisation touristique

BILAN DES TRAVAUX 2022 – sécurité des biens et personnes

Écluse de Vitry-aux-Loges : travaux de construction du clapet de gestion des eaux et restauration de l'écluse livrés en avril 2022
1,6 M€ TTC



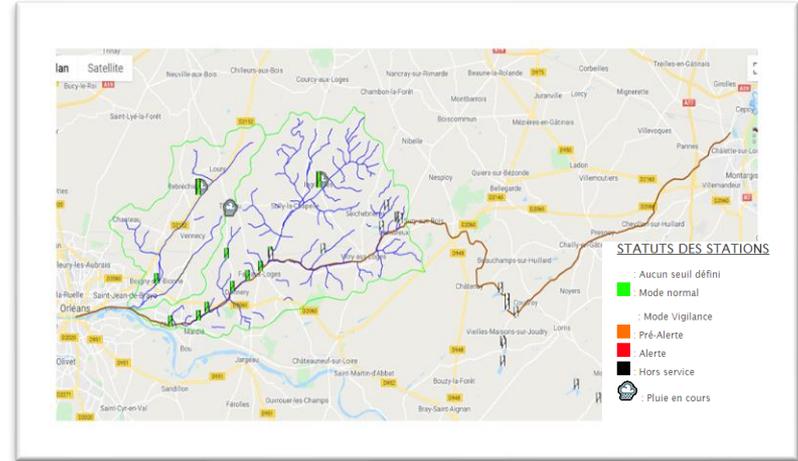
Curage du bief de Donnery : évacuation des sédiments ressuyés de Fay-aux-Loges à la fin de l'été 2022. Réemploi en paysagement sur la déviation de Jargeau
1,8 M€

Restauration des ouvrages de l'étang d'Orléans : livré en juillet 2022.
0,8 M€ TTC



SYSTÈME D'ALERTE ET EXERCICE DE CRUE

Système d'alerte sur le versant Loire du canal d'Orléans et ses étangs d'alimentation : en temps normal, il permet de suivre l'évolution des niveaux d'eau du canal et des étangs. En temps de crise, ce système permet le suivi des prévisions des niveaux d'eau calculés par le modèle et de quantifier l'impact de la crue sur les communes à l'aide des cartes d'inondation.



Le **27 septembre 2022**, le service canaux et environnement, en coordination avec la MIPRES, a organisé un exercice de crue du canal d'Orléans, en diffusant aux participants un scénario de crue fictif du versant Loire du canal d'Orléans.

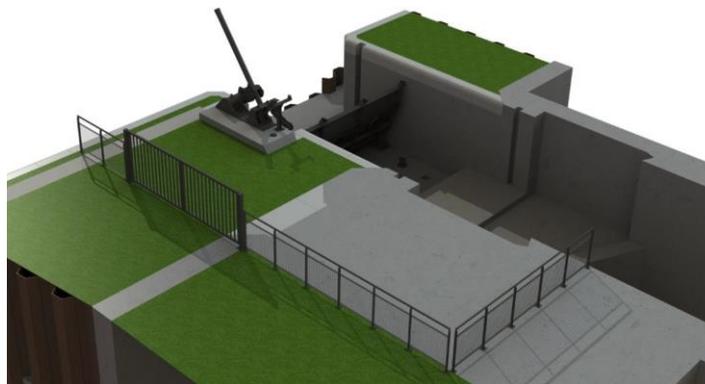
Cet exercice était l'occasion d'examiner si le protocole et la procédure de gestion en crue applicable actuellement sont bien adaptés aux enjeux et d'anticiper les conséquences d'une crue du canal d'Orléans.

PERSPECTIVES DE TRAVAUX – sécurité des biens et personnes

- Écluse de la Folie (Châlette-sur-Loing) et de Sainte Catherine (Pannes) : démarrage des travaux de construction des clapets de régulation des eaux en juin 2023
Marché de travaux attribué à la Verchéenne – 1,8M€ TTC
- Écluses de Combleux, Mardié et Donnery : projets en cours d'étude.



Site de la Folie

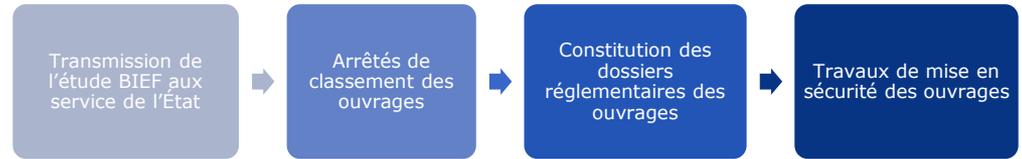


Plans techniques 3D en cours pour Ste Catherine

SECURITE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Suite à l'étude de dimensionnement de BIEF en 2021 et sa transmission aux services de l'Etat, les ouvrages qui seront classés en barrage de type C :

- 5 étangs d'alimentation : **Etang de Gué l'Evêque, Etang de Torcy amont et Etang de Torcy aval** à Montereau, **Etang des Bois amont** à Vielles-Maisons-sur-Joudry et **Etang de la Vallée** à Combreux,
- 5 biefs du canal d'Orléans : **Bief du May** à Chevillon-sur-Huillard, **Bief de Partage** (Tronçon N°46 à Châtenoy et Tronçon N°42 entre Sury-aux-Bois et Châtenoy), **Bief du Pont aux moines**, (tronçon N°105, entre Mardié et Donnery), **Bief de Combleux** entre Chécy et Combleux et **Bief de Bas de Grignon** à Vielles-Maisons-sur-Joudry



L'article R214-122 impose aux propriétaires et exploitant d'ouvrages les obligations suivantes :

- Constituer un dossier de l'ouvrage regroupant toute la documentation technique, les consignes d'exploitation, les compte rendus de visite annuelle, etc.
- Faire réaliser par un bureau d'étude agréé une visite technique approfondie (VTA) tous les 5 ans
- Réaliser les travaux nécessaires à la mise en sécurité de l'ouvrage, le cas échéant

SECURITE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES



A la lumière de ces premières VTA, nous pouvons distinguer un schéma commun qui se traduit par le plan d'action suivant :

- Réalisation des petits travaux dans le cadre des marchés de Gros Entretien Réparation, dès 2023
- Lancement d'un marché pour les dispositifs d'auscultation des barrages. L'équipement de ces barrages est un préalable important à la connaissance des circulations d'eau au sein des corps de digues.
- Lancement d'un marché pour les études hydrologiques et hydrauliques des étangs. Ces documents seront obligatoires dans le cadre du classement des barrages.

En anticipation de leur classement, deux visites techniques approfondies ont été réalisées sur l'étang de Gué l'Evêque, situé sur la commune de Montereau et l'étang de la Vallée, situé à la commune de Combreaux.

SECURITE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Programme 2023:

Les crédits ouverts au budget 2023 pour la sécurité des ouvrages et des barrages vont permettre de:

- Réaliser deux VTA, l'Etang des Bois à Vieilles-Maison-sur-Joudry et le bief de Pont aux Moines à Mardié, qui représentent un coût total de **47 000 €**
- Lancer le marché des études hydrauliques, évalué à **25 000 €** pour les étangs de Gué l'Evêque et de la Vallée
- Engager tous les petits travaux préconisés par la VTA sur ces deux mêmes étangs pour **230 à 250 000 € TTC**
- Mettre en place les dispositifs d'auscultation sur les étangs de gué l'Evêque, de la Vallée et d'Orléans pour un coût estimé à **300 000 € maximum**

Incident sur l'ouvrage de régulation de l'étang des Bois (ouvrage traversant la digue / RD88):

Principales mesures d'urgence :

- Abaisser le niveau d'eau de 80 cm pour arrêter la fuite / possibilité de maintenir la baignade cet été en maintenant le niveau actuel grâce à l'étang d'Orléans, situé à l'amont
- Engagement d'investigations géophysiques permettant de déterminer ensuite la nature des réparations à réaliser
- Interdiction de circulation aux véhicules de + de 3,5T sur la RD88 qui se situe sur la digue



ORDRE DU JOUR

- Programme d'aménagements et d'exploitation
 - Sécurité des biens et des personnes
 - **Restauration du patrimoine**
 - Valorisation touristique

RESTAURATION DU PATRIMOINE

- 2022: Écluses de Choiseau et la Chaussée à Coudroy : restauration des portes dans l'état 19^{ème} siècle (bois)
1,250 M€ TTC



RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE HYDRAULIQUE ET DES BERGES

Depuis 2019, 33 ouvrages hydrauliques (1,118 M€ TTC) et plus de 13 km de berges (3,6 M€ TTC) ont été restaurés.

En 2022 : déversoir de Mardié, déversoir du May à Chevillon-sur-Huillard, 2 ponceaux sur les communes de Chailly-en-Gâtinais et Chevillon-sur-Huillard, encoche d'érosion sur la commune de Donnery, et mur de quai de la venelle au vin à Fay-aux Loges



Déversoir de Mardié, avant et après travaux

RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE HYDRAULIQUE ET DES BERGES

En 2023, le programme prévoit :

- 8 ouvrages hydrauliques, dont le déversoir de Combleux
- 3,8 km de berges, notamment à Fay-aux-Loges, Sury-aux-Bois, Vieilles-Maisons-sur-Joudry et Coudroy

Budget 2023 : 2,6 M€ TTC



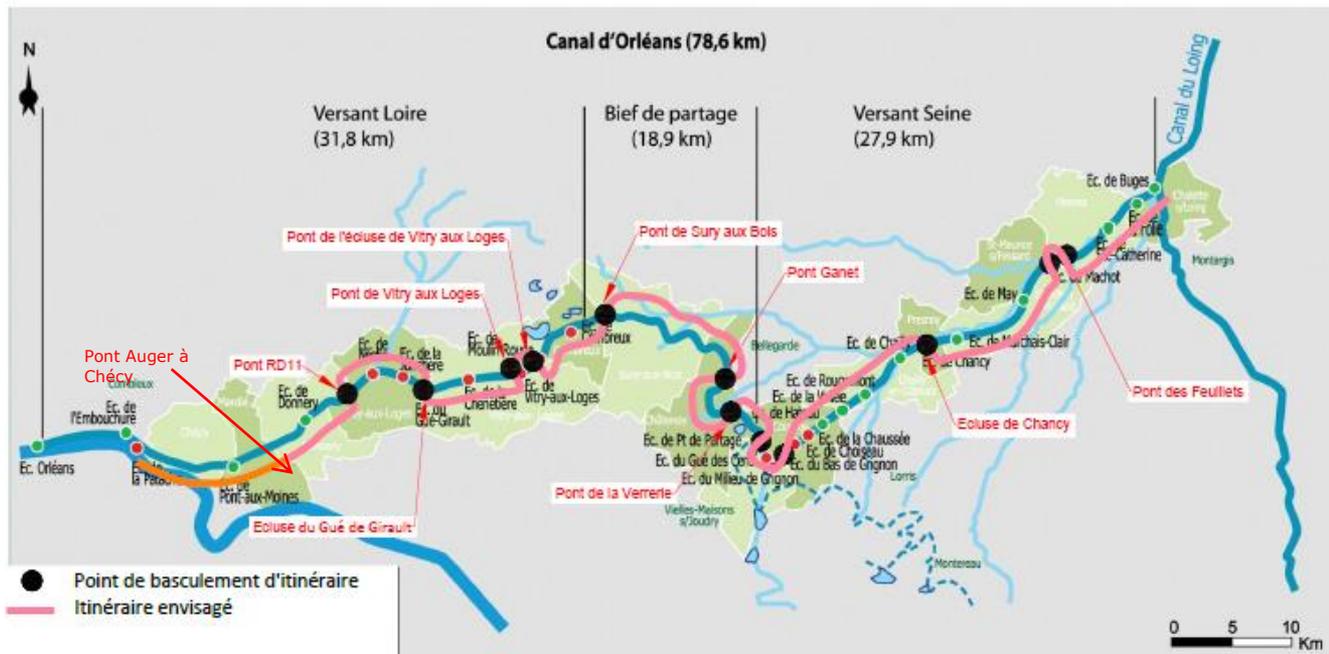
Déversoir de la Chaussée, avant et en cours de travaux

ORDRE DU JOUR

- Programme d'aménagements et d'exploitation
 - Sécurité des biens et des personnes
 - Restauration du patrimoine
 - **Valorisation touristique**

LA VOIE VERTE LE LONG DU CANAL D'ORLÉANS

Contexte



Des principes d'aménagement tournés vers le tourisme lent et l'accueil d'un public familial avec un itinéraire sécurisé d'une largeur de 2,50m en section courante et des aires de repos équipées

Un itinéraire de 78 km entre Chécy et le site de Buges à Châlette-sur-Loing (jonction des 3 canaux)

Orléans Métropole a réalisé la partie Orléans-Pont Auger (Chécy) dans le cadre de l'antenne nord de la Loire à Vélo

LA VOIE VERTE LE LONG DU CANAL D'ORLÉANS

Principes

Enrobé, roulant de type clair

Structure du fond de forme d'une largeur de 3m ; largeur du revêtement de 2,5m ; accotements enherbés (repousse naturelle) – Identique à la Scandibérique



Grave émulsion mise en œuvre à Pannes en 2022

Aires de repos

9 aires de repos dont 3 avec des équipements plus importants :

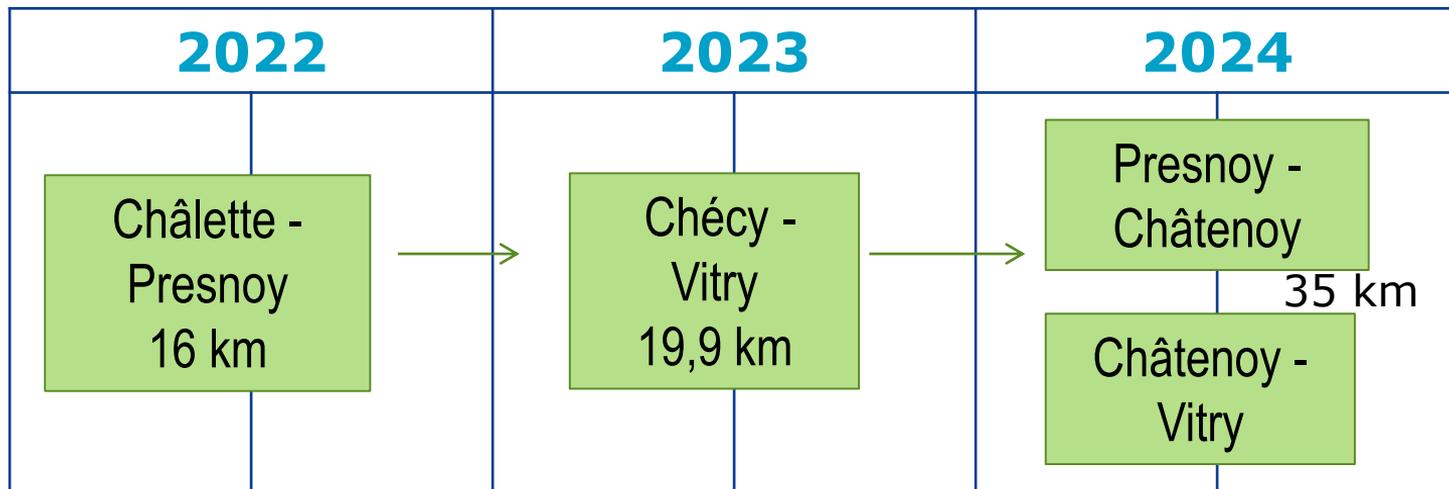
- Donnery, **Fay-aux-Loges**, Vitry-aux-Loges, **Sury-aux-Bois**, Châtenoy, Grignon, **Chailly-en-Gâtinais**, Chevillon-sur-Huillard, Châlette-sur-Loing



Exemple de l'aire de Chevillon sur Huillard (aire secondaire)

LA VOIE VERTE LE LONG DU CANAL D'ORLÉANS

Phasage de l'opération et budget consacré



→ Contrainte: compte tenu de la nature des sols, tous les travaux de terrassement doivent se dérouler entre avril et octobre.

Budget de l'opération : 14,979 M€ TTC (estimation 2020)

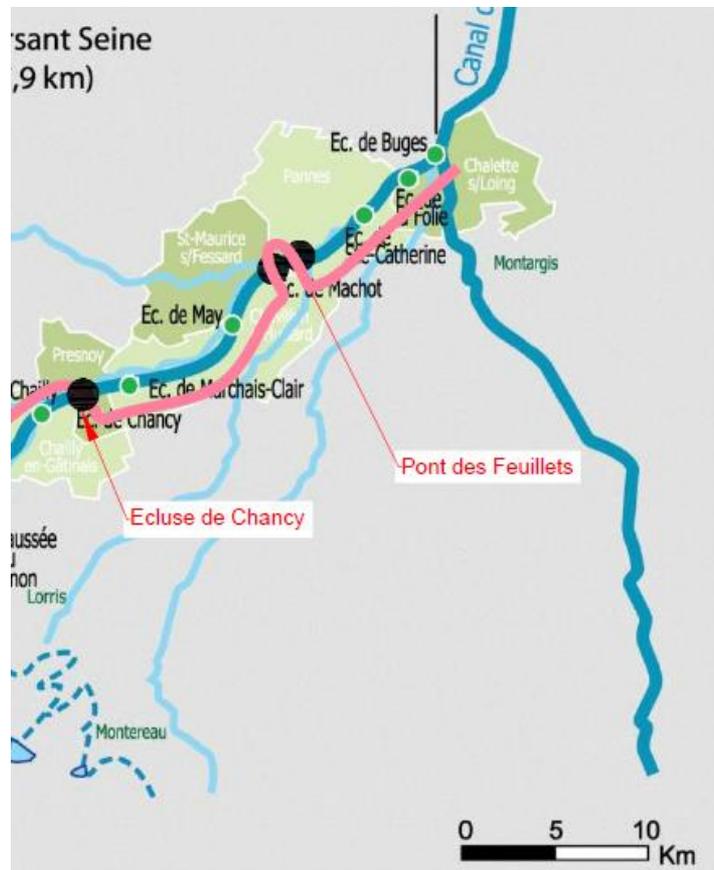
LA VOIE VERTE LE LONG DU CANAL D'ORLÉANS

1ère tranche de travaux en 2022 de Châlette-sur-Loing à Presnoy (écluse de Chancy)

Communes concernées :

- Châlette-sur-Loing
- (Corquilleroy)
- Pannes
- Saint-Maurice-sur-Fessard
- Chevillon-sur-Huillard
- Presnoy

Longueur : 16km

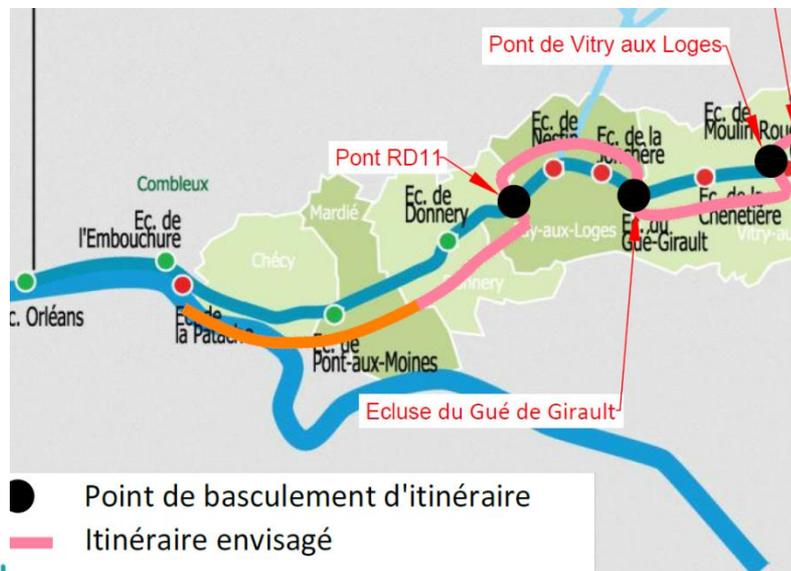


LA VOIE VERTE LE LONG DU CANAL D'ORLÉANS

Tranche 2 – 2023 – Chécy – Vitry aux Loges

Communes concernées :

- Chécy
- Mardié
- Donnery
- Fay-aux-Loges
- Vitry-aux-Loges



L'itinéraire commence en rive sud du canal pour basculer au nord à Fay aux Loges au niveau du pont de la RD11, puis bascule de nouveau au sud à l'écluse du Gué Girault

Points particuliers :

- Elargissement du passage au niveau de l'ouvrage de Pont-aux-Moines à Mardié
- Passage sous la RD 2060 à Donnery : sécurisation par des garde-corps + éclairage par mât solaire
- Carrefour RD11 à Fay-aux-Loges
- La traversée dans le bourg de Vitry-aux-Loges pour les cyclistes venant d'Orléans

LA VOIE VERTE LE LONG DU CANAL D'ORLÉANS

Tranche 2 – 2023 – Chécy – Vitry aux Loges

3 aires de repos sont prévues sur cette section :

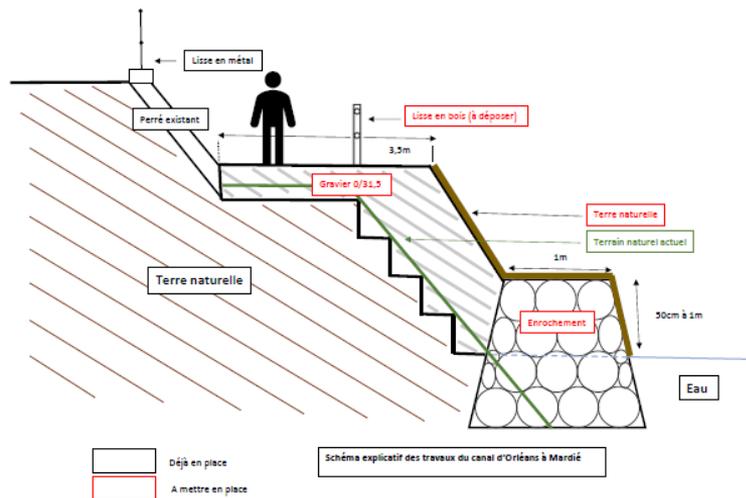
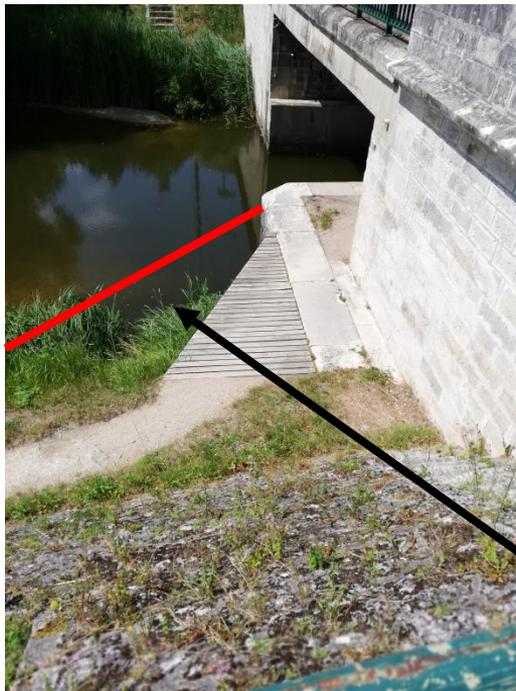
- Donnery (aire secondaire)
- Fay-aux-Loges (aire principale)
- Vitry-aux-Loges (aire secondaire)



Aire de Fay-aux-Loges

LA VOIE VERTE LE LONG DU CANAL D'ORLÉANS

Ouvrage de Mardié à Pont aux Moines



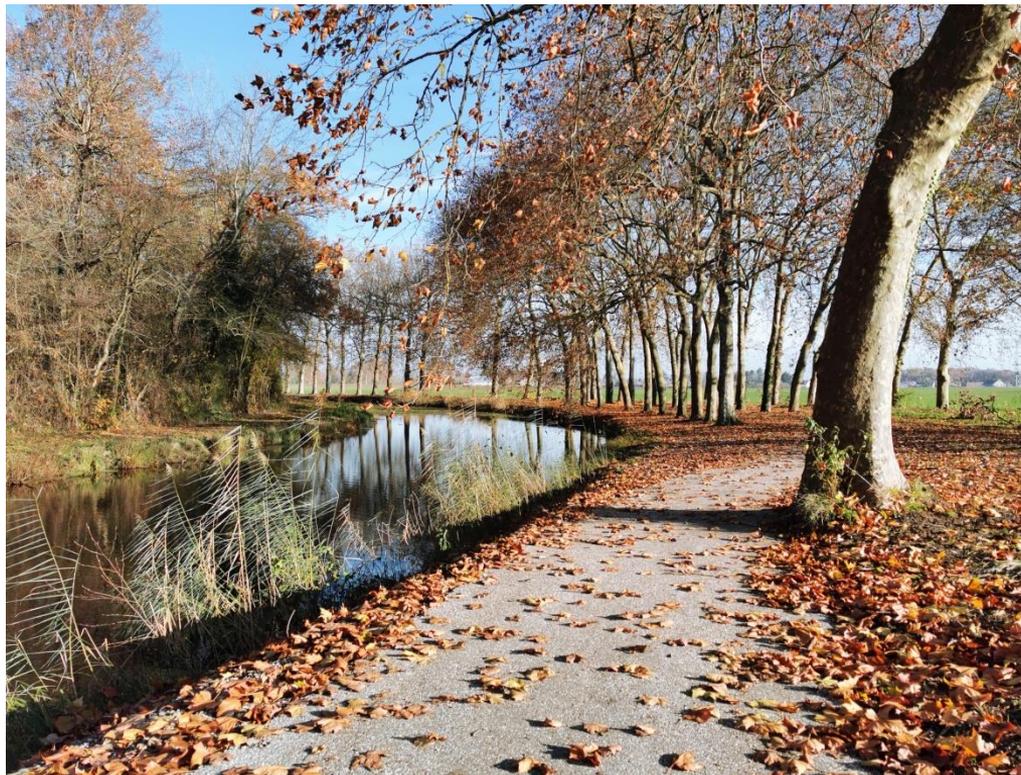
Mise en place d'enrochements afin d'élargir le passage; sécurisation avec des garde-corps y compris sous l'ouvrage

LA VOIE VERTE LE LONG DU CANAL D'ORLÉANS

Tranches 3 et 4

Réalisation des 35 derniers kilomètres entre Vitry aux Loges et Presnoy en 2024

Objectif : ouverture totale de la voie verte du canal d'Orléans pour la saison touristique 2025



TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE GRIGNON

Suite à l'étude de programmation réalisée en 2021-2022, un marché de maîtrise d'œuvre a été attribué pour la réalisation de travaux d'aménagement sur le site de Grignon.

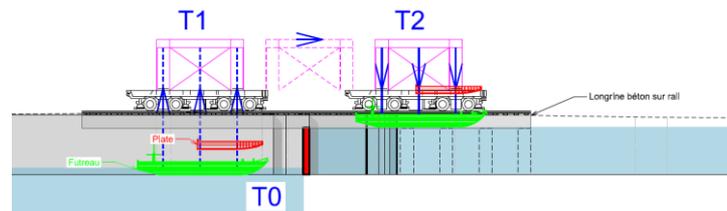
Ces travaux légers visent à requalifier les parkings, sécuriser les cheminements piétons et organiser le stationnement des cars de tourisme. Paysagiste : Rodolphe Chemière



AUTRES ETUDES

- **Une étude visant à évaluer la faisabilité d'installer des transbordeurs sur une ou plusieurs écluses non opérationnelles du versant Loire**

⇒ Conclusions: le coût de ces installations (équivalent ou supérieur à celui d'une rénovation d'écluse), son impact esthétique et paysager, ainsi que la responsabilité relative aux conditions d'utilisation (CACES obligatoire) ne permettent pas d'envisager la mise en œuvre du dispositif



- **Une étude ayant pour objet l'amélioration du fonctionnement hydraulique du site de Buges à Châlette-sur-Loing (en cours)**

- ⇒ Une accumulation constante de lentilles d'eau qui nuisent à l'image de ce site remarquable et qui génère des nuisances (navigation, exploitation...)
- ⇒ Un partenariat nécessaire avec VNF, l'Agglomération Montargoise et l'EPAGE du Loing compte tenu de la configuration du site
- ⇒ Des solutions en cours d'étude en 2023



CREATION DE DEUX ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Les étangs de la Noue Mazone et du Gué des Cens :

Ces sites ont respectivement été labellisés ENS en 2021 et 2022. Chacun d'eux bénéficie d'un plan de gestion qui vise l'amélioration ou le maintien de l'état actuel des milieux naturels et des habitats présents. Ce, afin de favoriser la biodiversité et de conserver les espèces présentes sur les sites. Ils prévoient aussi de permettre un accueil du public, sécurisé et le moins impactant possible pour les sites.

Les aménagements prévus: implantation de pontons et passerelles afin d'assurer la continuité des cheminements, ouverture des roselières envahies par les ligneux afin de préserver des habitats patrimoniaux de grande importance, implantation de panneaux pédagogiques pour les visiteurs, création de zones de stationnement en calcaire ou terre/pierre pour ne pas dénaturer les sites.

Carte du cheminement des visiteurs sur l'ENS de l'étang de la Noue Mazone



La Noue Mazone

Carte du cheminement des visiteurs sur l'ENS de l'étang du Gué des Cens



Le Gué des Cens

ORDRE DU JOUR

- Modalités d'exploitation
 - **Organisation générale de l'agence d'exploitation**
 - Le plan de fauchage écologique et raisonné
 - Le traitement de la Jussie sur le bief d'Orléans
 - Les bases de loisirs

ORGANISATION GENERALE DE L'AGENCE D'EXPLOITATION

Organisation humaine:

- 1 responsable d'exploitation
- 6 agents dont un chef d'équipe

Organisation matérielle:

- ***En 2023, un regroupement des ateliers et des bureaux sera opéré sur le site de COMBREUX***
- 1 pelle à chenille + un plateau
- 3 tracteurs (et remorques) + 1 micro tracteur
- 1 épareuse, 1 broyeur de branches, 1 broyeur de végétaux, 1 fendeur de bûches, 1 herse rotative, 1 nettoyeur de sable
- 5 véhicules,
- 1 barge
- Des débroussailleuses, tronçonneuses, taille-haies...



ORGANISATION GENERALE DE L'AGENCE D'EXPLOITATION

Périmètre d'intervention:

- 78 km de canal (soit 156 km de halage + contre-halage)
- 14 étangs dont deux bases de loisirs
- Plusieurs rigoles (32 km pour la seule rigoles de Courpalet)
- Plus de 700 ha (dont 210 en plan d'eau et 215 en bois)

Mission:

- Fauchage / Entretien des dépendances vertes (débroussaillage...)
- Gestion du boisement
- Gestion hydraulique (contrôle des niveaux d'eau, manœuvres des vannes...)
- Contrôle et petites réparations sur ouvrages
- Préparation des bases de loisirs avant saison
- Intervention en cas de crue du canal (astreintes)



ORDRE DU JOUR

- Modalités d'exploitation
 - Organisation générale de l'agence d'exploitation
 - **Plan de fauchage écologique et raisonné**
 - Le traitement de la Jussie sur le bief d'Orléans
 - Les bases de loisirs

PLAN DE FAUCHAGE ECOLOGIQUE ET RAISONNE

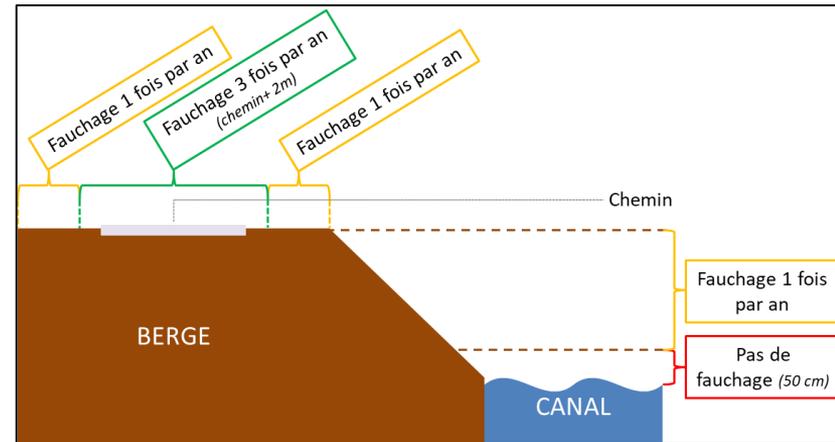
Objectifs :

- Favoriser la biodiversité
- Maintenir un entretien compatible avec les usages
- Assurer une meilleure stabilité des berges

Principe :

Les berges se divisent en trois zones gérées différemment :

- Fauchage 3 fois par an : Chemins de halage et de contre-halage + bande de 2 mètres de part et d'autre de ceux-ci
- Fauchage une fois par an : le reste de la berge (pente et plateaux) avec un fauchage tardif, afin de permettre aux cycles biologiques (pollinisation, etc.) de se dérouler sans perturbation.
- Pas de fauchage : les pieds de berges, afin de ne pas détruire les hélophytes pouvant accueillir les insectes et les oiseaux du canal, maintenir les berges et filtrer les eaux de ruissellements entrant dans le canal.



PLAN DE FAUCHAGE ECOLOGIQUE ET RAISONNE

Résultats :

- Nouveaux principes bien appliqués et bonne réaction de la végétation
- Zonages prescrits bien mis en œuvre et canal toujours accessible aux promeneurs
- Des inventaires permettront d'améliorer et d'adapter le plan de fauchage



ORDRE DU JOUR

- Modalités d'exploitation
 - Organisation générale de l'agence d'exploitation
 - Le plan de fauchage écologique et raisonné
 - **Traitement de la Jussie sur le bief d'Orléans**
 - Les bases de loisirs

TRAITEMENT DE LA JUSSIE SUR LE BIEF D'ORLEANS

Contexte :

- Le bief d'Orléans du Canal d'Orléans est colonisé par la Jussie à grande fleur (*Ludwigia grandiflora*)
- La Jussie à grandes fleur est une espèce exotique envahissante (EEE)
- Les communes de Combleux et de Saint-Jean-de-Braye ont sollicité le Département pour s'occuper du problème

Traitement :

- Une opération d'arrachage de la Jussie sur le bief d'Orléans a été programmée
- Les travaux débuteront début juin et se termineront début octobre
- Les résultats escomptés sont une réduction de 90% de la surface de jussie
- Cette opération sera réitérée plusieurs années de suite pour éviter une reprise

Financements :

- Coût: 366 440 € HT soit 439 728 € TTC
- Un financement possible via le fonds vert



ORDRE DU JOUR

- Développement touristique « Loiret au fil de l'eau »
 - Marque Canal d'Orléans
 - Maisons éclésières
 - Bases de loisirs
 - Animations estivales
 - Outils de communication

ORDRE DU JOUR

- Développement touristique « Loiret au fil de l'eau »
 - **Marque Canal d'Orléans**
 - Maisons éclusières
 - Bases de loisirs
 - Animations estivales
 - Outils de communication

PRÉSENTATION DE LA MARQUE CANAL D'ORLÉANS



Articulée autour de trois composantes touristiques, une nouvelle identité visuelle a été créée.

Les **bâtons verts** représentent les balades et les randonnées.

Les **vagues bleues** rassemblent toutes les activités fluviales sur le Canal d'Orléans.

Les 2 **traits jaunes** matérialisent la voie verte entre Orléans et Montargis.



ORDRE DU JOUR

- Développement touristique « Loiret au fil de l'eau »
 - Marque Canal d'Orléans
 - **Maisons éclusières**
 - Bases de loisirs
 - Animations estivales
 - Outils de communication

VALORISATION DES MAISONS ECLUSIERES

Intérêt d'une opération de reconversion touristique des maisons éclusières :

- Animer la future voie verte.
- Renforcer l'attractivité et la notoriété du Loiret au fil de l'eau
- Apporter de nouveaux services et loisirs à la population locale
- Favoriser le développement économique, touristique et culturel des territoires traversés
- Assurer l'entretien du patrimoine bâti du canal

Les maisons éclésières et autres biens immobiliers du canal d'Orléans

Versant Seine



VALORISATION DES MAISONS ECLUSIERES

- **Lancement d'un appel à projets spécifique pour la maison de l'Embouchure à Combleux en janvier 2022**

- La Guinguette l'Ecluse – ouvert en 2022



- **Lancement d'un premier appel à projets sur 4 biens (3 maisons et un terrain) en mai 2022**

- Le terrain de Fay-aux-Loges : Le bois des Elfes (camping d'hébergements insolites) – ouverture 2024/2025
- La maison éclusière du Hateau à Coudroy : Vélo écolodges (écolodges) - ouverture 2025
- La maison éclusière de Chancy à Presnoy : Meublé de tourisme - ouverture 2025



- **Lancement d'une seconde édition de l'appel à projets sur 2 maisons éclusières en mars 2023**

- La maison éclusière de Ponts-aux-Moines à Mardié
- La maison éclusière de Choiseau à Coudroy



ORDRE DU JOUR

- Développement touristique « Loiret au fil de l'eau »
 - Marque Canal d'Orléans
 - Maisons éclusières
 - **Bases de loisirs**
 - Animations estivales
 - Outils de communication

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES BASES DE LOISIRS



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES BASES DE LOISIRS

Bilan 2022

Etang de la Vallée

- Une année 2022 marquée par deux épisodes importants de fermeture de l'étang de la Vallée pour cause de cyanobactéries (35 jours sur 61)
- Des incivilités notées principalement en début de saison avec notamment une bagarre importante (intervention des forces de l'ordre)

A noter: Une étude en cours ayant pour objet de définir les causes de l'apparition de cyanobactéries afin de proposer des solutions curatives et préventives (coût de 50 000 euros, conclusions attendues début 2024)

Etang des Bois

- Des incivilités régulières (détérioration des lignes d'eau et du mobilier, barbecues sauvages, déchets déposés régulièrement...)
- Des plaintes du gestionnaire du camping pour cause de nuisances sonores (fêtes nocturnes) qui ont amené le Département à mettre en place un gardiennage de nuit du 21 au 31/07 et du 12 au 28/08

Une fréquentation qui s'est naturellement reportée vers l'étang des Bois

Etang	Juillet			Août		
	2021	2022	Variation	2021	2022	Variation
La Vallée	21 691	21 095	-2,75%	24 502	15 411	-37,10%
Les Bois	8 764	24 454	179,03%	11 115	21 066	89,53%

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES BASES DE LOISIRS

Préparation de la saison 2023

Recrutement de 6 surveillants de baignade afin de permettre une surveillance à 2 minimum sur chaque site du 1^{er} juillet au 31 août, 7 jours sur 7, de 12h à 19h

Commande de matériel et fournitures diverses (matériel de secourismes et d'oxygénothérapie, lignes d'eau, tenues pour les surveillants de baignade, maintenance de défibrillateurs...)

Mise en œuvre des documents réglementaires pour faire fonctionner les sites: arrêtés de réglementation de la fréquentation, plans d'organisation de la surveillance et des secours (POSS)

Sollicitation de l'ARS pour engager les analyses d'eau nécessaires pour l'ouverture de la baignade en juillet/août
+ mise à jour des fiche de synthèse des profils de baignade

**Contrats pour le nettoyage des sanitaires (ATTENIS)
et la collecte des déchets (SOCCOIM VEOLIA)**

Recharge en sable de la plage de l'étang des Bois



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES BASES DE LOISIRS

Etang de la Vallée :

Un nouveau prestataire de loisirs et snack : Boyer Sport Nature

Ouverture prévue à la mi-juin 2023

Offre de petite restauration salée et sucrée

Développement d'activités de loisirs terrestres (gelly paintball, escape game extérieur, lancé de haches et de sarbacanes) et nautique (location de kayaks et paddles)



L'aventure vient à vous



Un camping 3* : Seasonova

Offre en hébergements locatifs (mobilhomes et bivouacs randonneurs) élargie en 2022 et arrivée de nouveaux hébergements (bengalows toilés et mobilhomes) prévue en 2024.

Espace aquatique couvert prévu pour la saison 2024.



Lodge Victoria



Bungalodge



Mobil-Home



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES BASES DE LOISIRS

Etang des Bois :

Prestataire de loisirs : Boyer Sport Nature

Activités proposées : grimpe d'arbres, tir à l'arc, location de paddles et kayaks, course d'orientation



Un camping (200 emplacements) et un restaurant : Seasonova

Arrivée d'hébergements locatifs en 2022 (bengalows toilés et cottages). Développe de l'offre prévue en 2023 (bivouacs randonneurs et cottages) et en 2024 (lodges toilés, bivouacs, hébergements insolites).



Ouverture du restaurant avec offre évolutive en fonction de l'affluence.



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES BASES DE LOISIRS

Etang des Bois :

Programme de requalification de la base de loisirs – objectifs :

- Séparer les réseaux eau et électricité du camping et du restaurant du reste des équipements de la base de loisirs pour une gestion simplifiée
- Améliorer des conditions de stationnements et d'accès à la base de loisirs (meilleure répartition des flux, amélioration du fonctionnement et de la répartition entre le grand et le petit parking, prise en compte des vélos...)
- Etudier la création d'une voie entre le restaurant (possible futur point d'accueil du camping) et le camping
- Améliorer la signalisation, compléter le mobilier en place, proposer des suggestions paysagères,
- Démolir le bloc sanitaire actuel afin d'en construire un correspondant aux attentes actuelles des usagers
- Créer un abri permettant de stocker des fauteuils PMR pour aller dans l'eau
- Etudier la création d'un cheminement permettant d'effectuer le tour de l'étang à pied et à cheval

Appel d'offres en cours d'analyse. La fin de l'année 2023 et l'année 2024 seront consacrées à la réalisation des études et des procédures réglementaires.



ORDRE DU JOUR

- Développement touristique « Loiret au fil de l'eau »
 - Marque Canal d'Orléans
 - Maisons éclésières
 - Bases de loisirs
 - **Animations estivales**
 - Outils de communication

ANIMATION TOURISTIQUE DU LOIRET AU FIL DE L'EAU

➤ Appel à projets pour l'animation estivale du Loiret au fil de l'eau

En 2023, 26 dossiers retenus pour un total de 101 000€ de subventions

Exemples d'animations : Festival des arts de la Rue à Gien, Fête de l'eau à Dordives, les Escapades fluviales au port de Grignon, la Guinguette du port à Chateaufort sur Loire, la Fête du port des Compagnons chalandiers à Orléans, Mantelot en fête, Guinguette ligérienne La Corne des Pâtures, etc.

→ **Programme complet à venir** (Loiret Mag de l'été, flyer, site loiret.fr et agenda Tourisme Loiret)

→ Une **signalétique renforcée** pour accroître la notoriété du Loiret au fil de l'eau



ANIMATION TOURISTIQUE DU LOIRET AU FIL DE L'EAU

➤ Escale en fête – Vous reprendrez bien un peu de canal ?

- ❖ Le Département organise, **samedi 16 septembre, à Vitry-aux-Loges**, au bord du canal d'Orléans, Escale en fête, un événement festif à l'esprit guinguette.
- ❖ 2 temps forts :
 - Pour la troisième année consécutive, remise à des mariners de **deux voiles traditionnelles peintes par des artistes**.
 - Pour la première fois cette année, aura lieu **l'Escale cup**, une **course de bateaux en carton** inédite sur le canal.
- ❖ Toute la journée : promenades en bateau, démonstrations de joutes, concerts, animations pour enfants, guinguette offrant boissons et restauration.
- ❖ Feu d'artifice en clôture



ORDRE DU JOUR

- Développement touristique « Loiret au fil de l'eau »
 - Marque Canal d'Orléans
 - Maisons éclésières
 - Bases de loisirs
 - Animations estivales
- **Outils de communication**

COMMUNICATION TOURISTIQUE DU LOIRET AU FIL DE L'EAU

- Réédition de la carte touristique, diffusée dans les Offices de tourisme et sur les événements/salons



- Un site vitrine sorti en juin 2021 www.leloiretaufildeleau.fr



COMMUNICATION TOURISTIQUE DU LOIRET AU FIL DE L'EAU

- Participation aux **manifestations principales et identifiées** dans le cadre des appels à **projets** Animations estivales du Loiret au fil de l'eau



Festival de Loire



Escale en fête



Escapades à Port Grignon

COMMUNICATION TOURISTIQUE DU LOIRET AU FIL DE L'EAU

➤ Une brochure d'information destinée aux professionnels : L'ACTU PRO du Loiret au fil de l'eau

→ Un nouveau numéro prévu à l'automne

➤ Recherche d'ambassadeurs

Nous recherchons des prestataires/professionnels du tourisme pour co-construire le futur réseau d'ambassadeurs du Loiret au fil de l'eau.

Objectifs = faire vivre la destination, porter les valeurs du territoire et garantir son authenticité auprès des clientèles à travers des articles, des témoignages, etc.

N'hésitez pas à vous manifester ou à relayer l'information.



MERCI DE VOTRE ATTENTION



TERRITOIRE D'INNOVATION

WWW.LOIRET.FR

